

# Les agressions sexuelles dans la fratrie

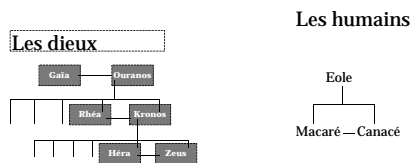
Marie Leray, Aurélie Malliard, Gilbert Vila  
Unité de Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent  
Centre de Victimologie pour Mineurs  
Hôpital Trousseau

JOURNÉE EPU TROUSSEAU  
13 MARS 2015

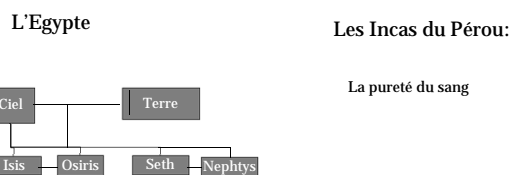
## 1) Mythologies et histoire

- LES MYTHES GRECO-ROMAINS
- EGYPTE ET INCAS DU PÉROU

### Les mythes greco-romains



### Egypte et Incas



## 2) La loi en France

- QUE DIT LA LOI AU SUJET DE L'INCESTE ?
- LE MARIAGE FRÈRE-SŒUR ET LEUR DESCENDANCE
- INCESTE FRATERNEL CONSENTI/AGRESSION SEXUELLE

### Que dit la loi au sujet de l'inceste ?

- **Inceste** = rapport sexuel entre personnes qui sont parents à un degré où le mariage est interdit.
- **Loi du 8 février 2010** : l'inceste dans le **Code Pénal** : « toute agression sexuelle ou viol commis au sein de la famille sur la personne d'un mineur (...) ».
- **2011**: abrogée car anti-constitutionnelle (absence de définition de la famille).
- **Actuellement**: les rapports sexuels entre frères et sœurs ne sont pas des infractions. Cependant circonstance aggravante pour les agressions sexuelles sur mineurs: « par toute personne ayant autorité sur la victime, de droit ou de fait ».

## Le mariage frère-sœur et leur descendance

### Code civil :

Article 162 : **le mariage** est prohibé entre le frère et la sœur, qu'ils aient deux parents communs ou un seul.

Article 310-2 : dans les situations où le mariage est prohibé pour cause de parenté, **l'enfant né cette union** ne pourra être légalement reconnu que par l'un de ses deux parents biologiques.

## Inceste fraternel consenti/agression sexuelle

### Des questions délicates:

- Abus ou activités exploratoires prolongeant les jeux sexuels infantiles ?
- Quid lorsque faible différence d'âge entre les deux ?
- Que dire de ces situations qui, d'un consentement, se transforment en abus ?
  - La différence d'âge est déterminante (> 5 ans)
  - Activités sexuelles synchrones adaptées à l'âge de développement ?
  - La relation est-elle symétrique ou comporte-t-elle intimidation ou manipulation ?
  - Quelles motivations pour chaque partenaire ?\*\*

Finkelhor\*: 30% d'incestes fraternels caractérisés par un abus violent.

\*Finkelhor . *Sexually victimized children*, 1979.  
\*\* De Jong, AR. *Sexual experimentation among siblings and cousins : experimentation or exploration ?*, 1989  
Et Laredo C. *Inceste entre frère et sœur*, in *L'agression sexuelle et l'enfant, approche et thérapies*, 1986

## 3) Epidémiologie

**Finkelhor** (*Sexually victimized children*, 1979) : l'inceste fraternel est la forme la plus répandue d'inceste.

**Etude prospective Association CVM (2008-2010)**:

population de mineurs examinés sur réquisition à l'UMJ de Paris pour des faits déclarés d'agression sexuelle :

635 mineurs

- ↳ 259 agressions sexuelles intrafamiliales,
- ↳ 26 agressions par un membre de leur fratrie (frère ou demi-frère)
- ↳ 6 garçons et 20 filles victimes

Auteurs présumés : de sexe masculin.

Ecart d'âge entre 0 et 5 ans.

➔ **Judiciarisation moindre par rapport à la fréquence élevée des cas d'incestes fraternels**

## 4) Facteurs de risque

- **FAMILIAUX**
- **PARENTAUX**
- **RELATION FRÈRE/SŒUR**
- **INDIVIDUELS**

## Familiaux

- L'indifférenciation entre les générations
  - Les défaillances de l'enveloppe familiale
  - Communication intrafamiliale difficile
  - Famille chaotique
  - Climat familial ambigu avec de fréquentes allusions sexuelles
  - Pornographie facile d'accès
  - Secret lié à des relations extra-conjugales de l'un des parents
  - Frontières avec l'extérieur imperméables ou trop perméables
  - Isolement social important
- FAVORISENT L'INCESTE FRATERNEL

## Parentaux

- Carences affectives (parents peu nourriciers, peu sécurisants, inconsistants, imprévisibles), négligences, maltraitance
- L'absence d'éducation sexuelle
- Manque d'autorité parentale (voire laxisme) à l'égard de la sexualité agie
- Alcoolisme, psychose ou déficience intellectuelle
- Promiscuité
- Isolement social
- Désœuvrement
- Difficultés matérielles

## Relation frère-sœur\*

- Facilité d'accès au partenaire,
- Dimension d'attrance pour celui qu'on connaît et dont on est proche,
- Plus rassurant de rester dans l'intime plutôt que de se risquer au dehors,
- Enjeux de pouvoir, de rivalité, voire de haine fraternelle.

\*De Becker, *Transgressions sexuelles au sein de la fratrie*, 2005.

## Individuels

- Enfants témoins ou victimes d'agressions sexuelles
- Perversion, autoritarisme
- Faible niveau intellectuel
- Fragilités narcissiques particulières

## Le passage à l'acte peut s'expliquer par :

- Désir d'appartenance et d'affection
- Lutte contre la solitude ou contre la dépression
- Lutte contre un sentiment d'isolement
- Besoin de décharge de l'anxiété et du stress
- Besoin de représailles, de vengeance, de pouvoir ou de contrôle

## 5) Les points de vue psychanalytiques

- **INCESTE FRATERNEL PRIMAIRE/SECONDAIRE**
- **CONCERNANT L'AGRESSEUR**
- **CONCERNANT LA RELATION FRÈRE/SŒUR**

## Inceste fraternel primaire/secondaire

Rosa Jaitin:

- **Inceste fraternel primaire**: au moins un parent biologiquement commun
- **Inceste fraternel secondaire**: groupe de pairs qui prend symboliquement la place des frères et sœurs (familles recomposées ou enfants placés dans des institutions).

## Concernant l'agresseur

- **FREUD** : résultat d'un aménagement défensif contre les désirs œdipiens.  
Mais cette théorie ne peut expliquer tous les incestes frères-sœurs.
- **KAËS** : déplacement de la haine vis-à-vis des parents pour épargner et protéger. La victime = dépotoir dans lequel se débarrasser de sa violence et de ses affects indésirables, pour préserver une image idéalisée de soi-même.
- **COUTANCEAU** : appropriation totalitaire d'autrui.
- **BALIER, BOUCHET-KERVELLA, HAMON, STOLLER**: tentative de maîtriser un traumatisme survenu dans la petite enfance (érotisation de la haine).

## Concernant la relation frère-sœur

- M. DE LUCA : curiosité sexuelle, avec une tonalité ludique qui en limiterait les conséquences négatives sur le développement psychique des sujets.
- BAUCHET, DIEU, SOREL :
  - en miroir entre le proche et le différent, dans la logique amoureuse adolescente.
  - problématique narcissique d'indifférenciation qui infiltre l'ensemble des relations familiales.
- GRIMM-MONLET : fantasmes fusionnels et narcissiques. Comblent un vide et des carences affectives précoces dans un contexte d'absence de référents parentaux.

## 6) Conséquences psychopathologiques

- **POUR LA VICTIME**
- **POUR L'AUTEUR**

## Pour la victime

Les antécédents d'abus sexuels entraînent :

- troubles anxio-dépressifs
- manifestations dissociatives
- stress post-traumatique
- faible estime de soi

Ces antécédents augmentent :

- le risque de scarifications à répétition après la puberté
- le risque suicidaire
- le recours aux comportements autodestructeurs
- Pratiques sexuelles à risque

Les adultes ayant été victimes d'agression sexuelle par un frère :

- projettent plus d'hostilité
- ont moins facilement confiance (en les autres et/ou en soi)
- ont moins de sentiment de maîtrise
- sont plus pessimistes
- ont tendance à voir des solutions extrêmes aux problèmes
- ont le sentiment d'avoir été parentifiés
- ont l'impression d'être déconnectés dans leur vie
- ont le sentiment d'avoir vécu un drame désavoué
- ont des difficultés en ce qui concerne la sexualité (aversion au sexe ou obsession).

## Pour l'auteur

- des conduites à risque
- trouble des conduites (vandalisme, pyromanie,...)
- un trouble de l'attention
- toxicomanie
- trouble de l'adaptation
- phobie sociale
- dysthymie
- stress post-traumatique

DE BECKER et al. 1986. Characteristics of adolescents incest sexual perpetrators.

## 7) Analyse et prise en charge

- **RÉACTIONS DES PARENTS**
- **SIGNALEMENT/DÉPÔT DE PLAINTE**
- **SUITES JUDICIAIRES ET MESURES ÉDUCATIVES**
- **PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE**

### Réponse des parents à l'inceste fraternel\*

- réaction d'incrédulité, stupéfaction, panique
- colère
- conflit de loyauté
- rejet de l'enfant abuseur / reproches des parents à la fille abusée
- gêne d'être exposé aux regards des autres, de l'entourage
- sentiment de culpabilité
- banalisation des faits
- fuite

\*D. Lafortune, *Transmissions familiales dans l'abus sexuels commis par un adolescent*, 2001.

### Signalement/dépôt de plainte

- Suspicion d'agression sexuelle sur mineur  
➡ signalement au Procureur
- Parents : dépôt de plainte possible

➡ Protection des enfants, prévention

### Suites judiciaires et mesures éducatives :

- En France, les suites judiciaires sont le plus fréquemment des classements sans suite et/ou des mesures éducatives\*.
- Les mesures éducatives (AED ou AEMO)
  - vigilance face à une situation à risque
  - travail social et éducatif auprès des familles
  - Travail de restauration des liens familiaux

\*Etude association CVM 2008-2010

### Approche systémique et thérapie familiale :

Elles se font par étapes successives :

- Des rencontres individuelles systémiques avec l'adolescent transgresseur, l'enfant victime, les parents, les autres enfants ;
- Des rencontres dyadiques ;
- Des rencontres plus vastes, en sous-groupes ;
- La rencontre de l'adolescent, de l'enfant victime et de leurs parents ;
- Entretiens avec toute la famille nucléaire.

### Prise en charge de la victime :

Un cadre structurant pour contribuer à l'organisation psychique de l'enfant, possiblement mise à mal par le vécu carenciel et les dysfonctionnements dans la fratrie.

Quelle position adopter face :

- à un enfant qui n'a pas de demande voire se montre opposant ?
- à un enfant dans une position de soumission et d'hyperconformisme ?

### PEC de l'auteur des faits :

Son histoire concorde-t-elle avec celle de la victime?

Particulièrement s'il est dans le déni de l'agression, un traitement individuel sera nécessaire, centré sur :

- l'estime de soi,
- les compétences sociales,
- le contrôle de l'impulsivité
- les pensées sexuelles.

### La fin du traitement :

- Excuses de l'abuseur auprès de la victime et des parents.
- S'assurer que l'agresseur et sa famille sont capables d'identifier les déclencheurs, les pensées ou les comportements qui indiqueraient un risque de passage à l'acte.
- Encourager la famille à développer un réseau social

### Conclusion

- **Agressions sexuelles au sein des fratries fréquentes**
- **Encore très peu judiciarisées en France**
- **Banalisation et méconnaissance des effets traumatiques potentiels**